

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

1) PREAMBULE

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales modifié récemment par la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dispose que les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants créent une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Conformément à cet article, « *le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.* »

2) FONCTIONNEMENT ET ROLE DE LA COMMISSION

Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- Les rapports annuels d'activité établis par les délégataires de service public,
- Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement,
- Un bilan des activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière,
- Le rapport annuel d'exécution établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

De plus, la commission est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant sur :

- Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce,
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie,
- Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce,
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

La majorité de ses membres peut également demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

3) COMPOSITION

Elle est présidée par le Président de l'EPCI (ou son représentant par voie d'arrêté). Sa composition est fixée par l'assemblée délibérante. Elle comporte des membres de l'assemblée à la représentation proportionnelle et des représentants d'associations d'usagers. Chaque membre de cette commission peut se faire représenter.

En outre, en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées pourront participer, avec voix consultative, aux travaux de la Commission.

La composition de la Commission a été fixée par la délibération n° GD29/20 du 22 juillet 2020, adoptée à l'unanimité.

Ainsi, compte tenu de la teneur des dossiers dont l'examen sera confié à cette instance, il a été proposé de nommer dans cette Commission, outre son Président, 10 membres élus et d'appeler à

participer aux travaux de la Commission des membres d'associations représentatives des compétences principales de l'EPCI :

- associations représentatives en matière de protection de l'environnement,
- associations représentatives du monde économique et commercial, et de la garantie des droits des consommateurs,
- associations représentatives des usagers des transports.

Les 10 membres élus de cette commission sont :

Gérard FERNOUX COUTENET	Séverine CALINON
Christophe MONNERET	Grégory SOLDAVINI
Maurice HOFFMANN	Olivier LACROIX
Bernard GUERRIN	Sylvette MARCHAND
Alain DIEBOLT	Bruno CHEVAUX

4) REUNIONS DE LA COMMISSION

En 2022, la CCSPL s'est réunie trois fois : le 25 février, le 7 mars et 14 juin.

1. Commission du 25 février 2022 :

La Commission a été consultée sur le choix du futur mode de gestion du service public de transports.

Durant cette réunion les éléments suivants ont été présentés :

- Présentation du réseau actuel et de la délégation de service public,
- Axes de travail pour améliorer le fonctionnement du prochain contrat,
- Présentation des modes de gestion,
- Description du service à rendre par le futur exploitant,
- Le régime des biens à la fin de la DSP.

2. Commission du 7 mars 2022 :

Cette réunion est dans la continuité de celle du 25 février 2022.

La Commission a été consultée sur le futur mode de gestion de service public de transports avec des éléments complémentaires et un focus sur la SEMOp.

Durant cette réunion les éléments suivants ont été présentés :

- Présentation des modes de gestion,
- Focus sur la concession de service public et la SEMOp (avantages),
- Calendrier prévisionnel de la procédure à venir.

Au terme des échanges, la CCSPL a émis un avis favorable sur la mise en place d'une SEMOp avec un contrat de concession pour la gestion du service public de transports de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

3. Commission du 14 juin 2022

Lors de cette réunion la Commission a examiné les rapports annuels 2021 établis par les délégataires de service public.

➤ Délégation de service public du Golf du Val d'Amour à la société BLUE GREEN :

- Compte-rendu financier :

Le chiffre d'affaires est de 293 040 € en 2021 contre 244 748 € en 2020.

Le Résultat Net (avant frais de structure) est de - 15 037 € en 2021 contre + 27 162 € pour 2020.

Le chiffre d'affaires par domaine :

➤ Abonnement : 133 996 € HT (111 892 € HT en 2020)

En 2021 le nombre d'abonnés est supérieur à 2020 (+8 abonnés soit +20 abonnés en 2 ans). L'augmentation du nombre d'abonnés est le résultat direct de l'augmentation de la qualité du terrain qui était un frein majeur au développement du Golf du Val d'Amour.

➤ Nombre de passages abonnés

Le total de passages est de 14 522.

L'année n'ayant pas été marquée par des périodes de confinement et de fermeture des établissements, les golfeurs abonnés ont pu normalement profiter des infrastructures et de leur abonnement.

➤ Green-Fees : 28 412 € HT (contre 23 633 € HT en 2020)
+ 20% par rapport à 2020 (tronquée de 87 jours de fermeture)

➤ Practice : 17 286 € HT (contre 13 647 € HT en 2020)

➤ Enseignement : 45 817 € HT (contre 40 425 € HT en 2020).

Le chiffre d'affaires de l'enseignement est en hausse de 11,7%, ce qui permet de retrouver un chiffre d'affaires de 2019. L'enseignement remplit son rôle de création et de formation de nouveaux golfeurs, indispensable à la progression du nombre d'abonnés et donc du développement du site.

21 nouveaux golfeurs en 2021 viennent directement de l'enseignement à la suite d'une formation de 6 mois ou de 1 an. En 2021, l'école de golf compte 16 enfants pour la saison 2020-2021.

➤ Boutique : 65 879 € HT (contre 54 189 € HT en 2020).

La boutique continue sa progression avec une belle augmentation de 17% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 30% depuis 2019.

- Compte rendu des activités :

5 compétitions réalisées en 2021 :

- Pentecôtes 24 mai (30 joueurs)
- Cap Finance 12 septembre (54 joueurs)
- Coupe du Personnel 17 octobre (34 joueurs)
- Scramble des Néos 31 octobre (40 joueurs)
- Pitch & Putt 07 novembre (34 joueurs)

- Actions de communication :

Site internet de l'Office du Tourisme,
Site internet www.bluegreen.fr - Site internet « book and golf », page Instagram du Golf,
Flyers Journées Portes Ouvertes,
Radio : RTL.

- Les animations promotion :

Forum des Associations,
Offre de parrainage par les abonnés,
Salon du Golf,
Initiations et découvertes golf offertes aux associations locales.

- Qualité clients :

Note 2021 = 73,97% de satisfaction des Clients.

- Travaux à prévoir :

La rénovation du pont du trou n°9,
Solutionner le problème de débordement du trou n°8.

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Délégation de service public de l'assainissement non collectif (SPANC) aux sociétés SOGEDO et LYONNAISE DES EAUX :**

Durant l'année 2021, le délégataire a réalisé 363 (contre 562 en 2020) contrôles d'installations, dont les résultats ont été classés en 4 types :

- Classe 1 – Réhabilitation urgente : 25
- Classe 2 – Installation acceptable en l'état, aménagements nécessaires : 142
- Classe 3 – Bon état de fonctionnement général : 196
- Classe 4 : Absence de l'occupant ou installation récente ou pas encore visitée : 0

Autres points clés du rapport :

- Nombre de factures émises : 5 210 (contre 4 849 en 2020)
- Le taux de réclamation : 0
- Nombre d'abonnés 3 019 (contre 3 083 en 2020)
- Population desservie par le SPANC de 6 366 (estimée)
- Taux de conformité des installations de 68,5 %
- Les comptes annuels de résultat net de – 5 409 (Compte annuel de Résultat d'Exploitation CARE)

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Délégation de service public de transport urbain à la société KEOLIS :**

Le réseau TGD propose une organisation adaptée aux nouveaux enjeux et attentes de l'agglomération : offrir un service de transport de qualité, innovant et optimisé.

L'offre de transport repose sur quelques principes d'élaboration :

- répondre aux besoins scolaires,
- concentrer l'offre sur les potentiels de déplacement (standard d'offre en fonction de la population et de l'analyse de la fréquentation),
- parcours plus directs,
- cadencement.

➤ Les évènements marquants de 2021 :

Malgré les contraintes organisationnelles fortes qui ont perduré, notamment les gestes barrières, les isolements COVID-19, le télétravail, le réseau TGD a su s'adapter pour offrir un service public de qualité et entretenir la confiance de ses usagers en communiquant en temps réel.

Une expérimentation a été proposée début avril afin de desservir la ZI de Rochefort sur la plage horaire méridienne en complément de la desserte du service Flexi Job (tôt et tard).

Le règlement du service TPMR a été modifié afin d'homogénéiser le service sur l'ensemble du territoire en juillet.

En septembre, l'impression d'un nouveau guide a permis d'ajuster les grilles horaires en ajoutant, entre autre, une course en lignes 20 et 15 assurant ainsi une deuxième entrée de cours ayant pour objectif de désengorger le premier départ. Un retour supplémentaire en ligne 17 a également été ajouté afin d'assurer la sortie du collège de Damparis tout comme un départ en ligne 2 le mercredi midi.

Le fonctionnement de la ligne 22 a été modifié, passant en desserte zonale afin d'apporter plus de souplesse et permettre aux habitants des communes de Champdivers, Gevry et Peseux de se rendre facilement sur un des arrêts des communes de Tavaux, Choisey ou Dole.

Pour finir, la ligne cœur de ville est dorénavant sur réservation afin de proposer un service à la demande.

Les résultats de la démarche qualité et la hausse de fréquentation montrent que malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, l'ensemble des équipes œuvre pour répondre aux attentes des usagers et celles de l'agglomération.

➤ Le réseau TGD :

- 3 lignes régulières urbaines,
- 10 lignes régulières interurbaines,
- 4 lignes sur réservation,
- 16 services scolaires Junior pour les élèves du primaire,
- 1 lignes Cœur de ville,
- Service FlexiJob,
- Service de transport des personnes à mobilité réduite,
- Expérimentation ZI Rochefort-sur-Nenon.

Quelques chiffres de l'année 2021 :

	Chiffres 2021	Evolution – commentaires
Fréquentation totale	1 071 223 voyages	853 160 voyages en 2020 (hausse de 25.56%)
Vente Tickets unitaires	123 636,24 €	99 422,96 € en 2020
Carte 10 voyages	5 002,22 €	5 837,81 € en 2020
Abonnement mensuel	21 095,81 €	18 170,91 € en 2020
Abonnement annuel	15 896,88 €	15 091,06 € en 2020

Le montant de recettes totales est de 234 746,92 € contre 201 037,62 € en 2020.

Le ratio des recettes au km passe de 0.31€/km en 2020 à 0,32€/Km en 2021.

➤ VDole : Location de vélos

15 vélos standards et 19 vélos à assistance électriques sont proposés à la location pour des durées allant de 1 mois à 6 mois. Les vélos standards ont été loués à 22 personnes différentes au cours de l'année, et ont un taux d'occupation de 36,7 %.

Les vélos à assistance électrique ont été loués à 58 personnes avec un taux d'occupation de 60 %.

➤ Compte-rendu financier de la délégation – Réel 2021

Produits	4 374 511 €	Dont 3 536 568 € de participation de l'Autorité Organisatrice
Charges	4 300 509 €	
Résultat avant IS	74 002 €	Résultat positif

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Délégation de service public de gestion de l'équipement Dolexpo – Parc du Jura à la Société Publique Locale Hello Dole :**

Pour 2021, 28 (contre 14 en 2020) manifestations différentes ont eu lieu à Dolexpo (+ 100%), réparties de la manière suivante :

- Activités économiques (réunions d'entreprise, assemblée générale...) : 10 (+ 43%)
- Salons (Foire de Dole, Festival de la Broderie...) : 4 (+ 33%)
- Activités diverses (Loto, Marché de Noël...) : 14 (+250%)

Le nombre de personnes accueillies (hors Made In Jura) est de 24 700 (contre 27 700 en 2020).

Le nombre de jour d'occupation est de 64.

Le résultat avant IS est de - 14 222 € HT.

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Concession de travaux pour la construction d'un bâtiment neuf destiné à l'ALSH et la réhabilitation d'un bâtiment existant, sur le site de l'ancien CE SOLVAY à TAVAUX, confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

La concession de travaux est conclue pour une durée de 20 ans et a pour objet :

- la construction et le financement des travaux d'un bâtiment neuf en extension de l'ancienne salle de spectacle de Solvay,
- la réhabilitation et le financement des travaux de l'ancienne salle de spectacle en ludothèque,
- la réhabilitation et le financement des travaux de l'actuelle médiathèque (tranche ultérieure),
- l'entretien et la maintenance de l'ensemble immobilier,
- l'exploitation de l'ensemble immobilier, via la passation de contrats de location portant sur les locaux réalisés.

Eléments marquants de 2021 :

- Intégration du bâtiment par les utilisateurs, démarrage des activités d'accueil aux vacances de février.
- Réalisation de petits travaux de reprise (menuiserie, électricité et raccordement Orange)

Cette location se fait par le biais d'un bail civil moyennant un loyer de 10 322 € par mois, soit 123 680 € par an.

Eléments financiers en € HT :

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022
Acquisition			
Etudes	32 200,00 €	16 186,00 €	0 €
Travaux et honoraires	1 916 418,00 €	2 217 230,00 €	10 000,00 € (1)
Assurances et taxes	101 147,00 €	16 800,00 €	84 347,00 € (2)
Maitrise d'ouvrage	73 792,00 €	84 383,00 €	0 €
Total	2 123 557,00 €	2 334 599,00 €	94 347,00 €

Le bilan prévisionnel révisé est de 2 428 946 € HT.

L'écart de 301 593 € HT par rapport au bilan initial s'explique en grande partie par l'intégration en 2019 du niveau de performance BBC subventionné par la Région et engendrant un surcout de 186 k€ HT sur les travaux.

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ Délégation de service public pour l'exploitation de trois centres nautiques

Les chiffres clés de l'année :

- Espace Pierre Talagrand :
Fréquentation de 81 829 avec un Chiffre d'affaires de 328 197 €.

- Aquaparc Isis :
Fréquentation de 17 268 avec un Chiffre d'affaires de 85 604,00 €.

- Piscine Léo Lagrange :
Fréquentation de 3 258 avec un Chiffre d'affaires de 4 939 €.

Travaux de renouvellement et d'entretien réalisés :

- Aquaparc Isis : remplacement des régulateurs traitement d'eau LT1 et LT, Remplacement de 4 pompes doseuses traitement d'eau, Remplacement du compresseur d'air LT2 ...
- Léo Lagrange : remplacement de chaudière, remplacement du régulateur traitement d'eau, remplacement du disjoncteur pompe à chaleur ...

La communication :

- Plaquettes tarifs & horaires
- Encarts dans presses, magazines locaux et acteurs institutionnels
- Amélioration signalétiques internes, vitrophanie
- Animations et évènements : fête de l'eau de Dole, portes ouverture, Halloween, piscine de demain...
- Booster réseaux sociaux ex Facebook
- Page Internet et Réseaux sociaux
- Signalétique COVID

Ressources humaines :

Un total de 28 collaborateurs en CDI temps pleins et temps partiels affectés à l'exploitation de l'espace Pierre TALAGRAND. Cela équivaut à 23,6 équivalent temps plein. Pour l'exploitation des sites estivaux de l'Aquaparc ISIS et de la piscine Léo LAGRANGE, il y a eu un recrutement de 31 saisonniers pour l'accueil et l'entretien et 18 saisonniers animateur bassin.

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ Délégation de service public de l'eau et de l'assainissement

Le délégataire présente les rapports annuels d'activités 2021.

La délégation de service public de l'eau et de l'assainissement est confiée aux SEMOp Doléa Eau et Doléa Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 13 ans soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Conformément à la loi NOTRe et le transfert de compétence, la Ville de Dole a opté pour une demande de délégation de ces compétences auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, pour l'année 2020.

Les éléments principaux d'évolution en 2021 sont les suivants :

Chiffres clés du service public de l'eau potable :

- 1 393 044 m³ consommés
- 84,33 % de rendement de réseau
- 32 branchements créés
- 21 branchements renouvelés (vétustes et plomb)
- 220 314 € investis en renouvellement réseau
- 49 188 € investis en renouvellement usine
- 155 459 ml de réseau
- Tarif TTC par m³ pour 120 m³ : 1,73403 €

Chiffres clés du service public de l'assainissement collectif :

Le réseau :

- 12 120 abonnés assainissement collectif
- 27 postes de relèvement
- 570 365 € investis en renouvellement (réseaux et branchements)
- 2 253 € investis en travaux neufs
- 192 659 ml de réseau
- 1 571 895 m3 assujettis
- 532 022 m3 collectés Communes Ext
- Tarif TTC par m³ pour 120 m³ : 2,00468 €

Le traitement :

- 2 599 390 m3 collectés
- 79 870 m3 de déversés en tête de station
- 3 887 Tonnes de boues brutes évacuées
- 213 986 € investis en renouvellement (STEP)
- 58 435 € investis en renouvellement (PR et DO)
- 2 412 € investis en travaux neufs
- 104 bilans d'autosurveillance par an = 100% de conformité (épandage et compostage)

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Délégations de Service Public de l'Assainissement collectif**

Suite au transfert de la compétence assainissement, les délégations de service des communes d'Authume, Crissey, Eclans Nenon, Foucherans, Jouhe, Parcey, Saint-Aubin, Villette-lès-Dole, et ex Syndicat de la Vèze ont été reprises par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Le délégataire, SOGEDO, a effectué une présentation des rapports annuels et des chiffres clés :

	Authume	Eclans-Nenon	Crissey	Foucherans	Jouhe	Parcey
Fin contrat DSP	31/10/2026	31/12/2027	31/10/2025	31/10/2023	31/12/2026	31/12/2029
Stations d'épurations	0	1	0	1	1	1
Postes de relèvement	1	1	1	2	1	1
Linéaire Réseau Séparatif eaux usées /Pseudo séparatif	2 321	5 554	3 617	10 689	423	8 531
Linéaire Réseau Unitaire	5 403	0	3 206	8 639	4 860	0
Volumes Assainissement collectés	34 333	13 624	23 148	108 894	22 334	34 880
Nombre d'abonnés	427	158	297	1 138	241	453

	Saint-Aubin	Villette-lès-dole	Ex Syndicat de la Vèze
Fin contrat DSP	31/03/2027	31/12/2025	30/04/2029
Stations d'épurations	1	0	0
Postes de relèvement	3	4	12
Linéaire Réseau Séparatif eaux usées /Pseudo séparatif	18 156	7 734	24 929
Linéaire Réseau Unitaire	0	1 953	3 243
Volumes Assainissement collectés	93 390	28 324	107 281
Nombre d'abonnés	866	391	1 063

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.

➤ **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif**

Le service est exploité en délégation de service public (affermage).
Nom du délégataire : SOGEDO et SUEZ

Date de début de contrat : 1er septembre 2021

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 6 401 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 56 301.

- Tarif du contrôle de conception des installations neuves : 114,63 € HT
- Tarif du contrôle de bonne exécution des installations neuves : 74,99 € HT
- Tarif du contrôle des installations existantes : 18,62 HT € par an
- Tarif du contrôle des installations pour cession immobilière : 96,49 € HT
- Recettes : 38 430 €
- Nombre d'installations contrôlées conformes sans risque ou mises en conformité : 2 145
- Nombre d'installations contrôlées : 3 133
- Taux de conformité : 68,4 %

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021.